

LA PRATIQUE DU DEBAT, EN EDUCATION CIVIQUE, AU CYCLE 3

Constats sur les pratiques :

Ces débats pour de nombreux enseignants semblent difficiles à mettre en place :

Pourtant, les différentes expériences vécues et relatées sont jugées positives et il est reconnu que :

- Le changement de rôle (participants, secrétaire, président) modifie les comportements.
- Le passage par l'écrit modifie le statut et l'importance de ce qui est dit ou décidé.

Remarques et difficultés :

→ L'obstacle majeur à la conduite de débats en classe est la crainte de l'enseignant : la peur du chahut, de perdre le contrôle de la classe, de perdre du temps, de ne pas être efficace, peur de placer l'enfant, à travers un droit à la parole reconnue, dans un rapport d'égalité avec l'adulte.

→ Le débat réglé oblige l'enseignant à se mettre en retrait. Il doit revoir sa place habituelle pour permettre au président de séance et aux secrétaires de remplir leurs rôles.

→ Le débat met la parole « aux mains » des enfants alors même que l'on passe son temps à la confisquer... Ce moment peut être redoutable car les élèves, dans certains cas, peuvent mettre l'enseignant en difficulté.

→ La demi-heure de débat instituée dans les emplois du temps ne doit pas se transformer en de l'occupationnel, un temps formel vide de sens.

→ Les CE2 n'ont pas la même capacité à débattre que les CM2, la demi-heure peut s'avérer trop longue.

- Au cours des débats, il est parfois difficile de **sortir des problèmes trop individuels** : coups de pieds, injures...
- Le débat suppose une capacité d'écoute et de respect mutuel qui doit être posée en préalable.
- Il est important de **commencer les débats de façon régulière, dès le CE2**, afin d'habituer les élèves à cette pratique et au respect de son code.
- Dans la mesure où la principale difficulté réside dans le fait de tenir compte de l'échange en cours pour faire avancer la réflexion collective, c'est dans cette perspective que le maître doit être particulièrement attentif à **guider le groupe**.

Déontologie et éthique :

Le rôle du maître n'est pas neutre et l'on se doit de rappeler la part d'ombre qui accompagne toute action didactique.

Depuis que l'école républicaine est gratuite et laïque, elle stipule au métier d'enseignant certaines conditions d'éthique et de déontologie notamment en séparant ce qui relève de la sphère de public et celle du privé.

L'enseignant est un représentant de la loi ainsi que son garant (Jules Ferry : 17 novembre 1883).

Choisissons un exemple : un problème discuté avec des élèves de CM1 porte sur la question de savoir si on a le droit de tout faire dans la vie. Si un élève avoue avoir commis tel ou tel petit délit, quel est le rôle du maître ?

Ce qui est souligné ici, c'est la complexité du rôle du maître, il est garant de la loi à cause de sa fonction institutionnelle, mais il doit aussi assurer une fonction d'éducabilité impliquant des relations maître/élèves qui peuvent opérer des rapports entre la sphère privée et la sphère publique.

L'intérêt du débat :

Si l'éducation civique est privilégiée pour la pratique du débat, il existe cependant d'autres entrées possibles :

- Débats **philosophiques** à partir des « Goûters philos » (Milan).
- Débat autour d'une **question d'histoire ou de géographie** (la pollution, la révolution industrielle, l'esclavage...).
- Débat autour d'une **question d'actualité** : la violence urbaine, le racket...
- Débat **pour l'élaboration d'un projet** : sortie scolaire, rencontre sportive...
- Débat autour **d'une lecture** : compréhension, implicite, message délivré par l'auteur, réactions des personnages... qui peut déboucher sur des sujets plus universels tels que la tolérance, l'amour, la mort, la séparation...
- Débat autour **d'une question scientifique** : le réchauffement de la planète, les handicaps...

Ce qui est commun à l'ensemble de ces débats est, en tout cas : l'unicité de la discussion, une seule personne à la fois parle à tous, sur un sujet donné et la possibilité de tous de prendre la parole et d'être entendu.

On peut, dans tous les cas voir trois principaux intérêts dans le débat :

- Un intérêt du point de vue de la **maîtrise de la langue orale**.
- Un intérêt du point de vue de **l'apprentissage du vivre ensemble** et du respect des différences.
- Un intérêt du point de vue de la **confrontation des idées**, de la justification et de l'explicitation, non pas simplement pour le plaisir rhétorique ou l'éloquence mais avec l'idée de défendre son point de vue dans le cadre d'échanges s'appuyant sur une argumentation rationnelle.

Débattre, oui, mais comment ?

Ce qui permet le débat est, avant tout, le cadre. Il s'agit d'abord du **cadre matériel** : les enfants doivent tous se voir. La **sécurité psychologique** de chaque enfant doit être garantie : le droit de ne pas parler, le droit de se tromper et le droit de ne pas être interrompu tant qu'il traite du sujet.

Le cadre, c'est enfin, **l'unité du débat** : une seule discussion par groupe, ceux qui n'ont pas la parole écoutent, les interruptions sont rejetées et il n'y a pas de polémiques entre deux élèves sauf dans le cadre de la discussion. Il ne suffit pas de donner la parole pour qu'il y ait débat. Il faut un minimum de réflexion sur les enjeux, les objectifs et les compétences.

Débattre suppose des compétences que les enfants n'ont pas spontanément. On est donc bien là aussi dans une démarche d'apprentissage. L'enseignant ne peut animer un véritable débat sans s'être au préalable approprié une méthode, ou sans avoir réfléchi à la démarche sous-jacente : avoir une vision claire du déroulement, réguler en cas de dérive et faire évoluer le débat. Il est utile, enfin, de garder à l'esprit le caractère transversal de l'éducation civique, de la capacité à vivre ensemble qui est à l'œuvre dans tout débat, et qui n'est pas une donnée naturelle, mais une **acquisition** dont l'école a la responsabilité et qui fait donc l'objet d'un enseignement.

Selon les âges, on est confronté à des questions relatives à la prise de parole ou à l'écoute. Certains utilisent **un bâton de parole, symbole** qui passe de main en main afin d'éviter que tout le monde ne parle en même temps et, ainsi, à tous, d'écouter celui qui parle. On peut aménager l'espace ou discuter dans un **espace spécifique**, propice à la solennité du moment.

Très vite **le maître doit veiller à s'effacer** pour que ce soit effectivement les élèves qui parlent. Son rôle est de **veiller au respect des points de vue**, il reste neutre mais **rappelle la loi**.

On peut avoir des secrétaires qui noteront les paroles du débat (les mots essentiels, les grandes idées...) Parfois, le débat peut être enregistré pour un travail d'écoute ultérieur : on peut alors choisir d'en reprendre un extrait pour améliorer une explication, transcrire ou résumer un point de vue. Il est possible de mettre en place **un cahier des débats qui sert de référent à la classe**.

On peut imaginer **inviter des adultes choisis** :

- Sur un métier précis : un parent d'élève.
- En histoire : le témoin d'un événement.
- Sur la vie dans un autre pays : une personne ayant voyagée ou ayant vécu dans un autre pays.
- Sur la santé : l'assistante sociale, le médecin scolaire.
- Sur le règlement intérieur : le directeur.
- Sur les problèmes de propreté : un agent d'entretien de l'école.
- Sur le collège : d'anciens élèves...

Le débat sur la vie de la classe :

Cette discussion a souvent pour but de **régler les différends** ou de **prendre des décisions**. Il est donc primordial d'**aboutir à un accord** majoritaire. Même si l'aspect maîtrise de la langue n'en est bien sûr pas absent, l'agir prime. Trouver un bon équilibre nécessite que le maître garde toujours cela à l'esprit.

Ces discussions sur les comportements aboutissent très souvent à **des prises de position éthiques**. L'objectif est alors, non pas de décréter de l'attitude à avoir – car l'éthique ne se décrète pas- mais d'explorer les différentes attitudes en s'exerçant à l'argumentation. Il faut être conscient que les attitudes ne se modifient que lentement et à la condition d'une vigilance de tous. Présenter les attitudes comme « bien » ou « mal » n'a que très peu d'effet et s'étonner qu'elles se reproduisent la semaine suivante relève de la naïveté. Trop souvent, en matière de vivre ensemble, le discours l'emporte sur l'action et les principes sur les attitudes quotidiennes. Énoncer les règles ne suffit pas.

Le débat par discipline :

Dans les autres *disciplines*, autre que l'éducation civique, le débat a une visée essentiellement **cognitive**. L'objectif du maître est de **faire acquérir** ou **construire des concepts**, et les idées émises par les élèves servent d'exemples ou de contre-exemples. Le but est de rassembler le maximum d'attributs du concept étudié pour arriver à un accord.

Le débat d'idées ou philosophique :

Le débat d'idées peut trouver sa place dans un retour sur des comportements réels au cours de la semaine. Il peut aussi être amené par une lecture et porter sur des comportements de personnages de fiction, ce qui permet de tenir l'affect un peu plus à distance.

Contrairement au débat disciplinaire, chacun peut se positionner différemment par rapport aux idées avancées. Il n'y a **pas d'obligation à se mettre d'accord** quant aux conceptions du monde.

Thèmes ou questions possibles en débats d'idées :

Les débats sempiternellement organisés autour des problèmes de relations entre enfants finissent par exacerber les sentiments en provoquant des moments extrêmement tendus. Il existe une multitude de thème qui permettra tout autant aux élèves de tester leur aptitude à débattre et à mettre en place un système de valeurs.

- Pourquoi les enfants sont-ils pressés de grandir ?
- Qu'est-ce qu'un adulte ?
- Pourquoi ne doit-on pas être violents ?
- A-t-on le droit de tout faire ?
- Qu'est-ce qu'un ami ?
- Comment choisir entre le jeu et le travail ?
- Doit-on toujours dire la vérité ?
- Peut-on vivre seul ?
- A quoi sert l'école ?
- A quoi sert l'Histoire ?
- Peut-on vivre sans police ?
- Les plus forts ont-ils toujours raison ? Etc...

Bâton de parole :

Certains enseignants utilisent un objet qui symbolise le droit à la parole. Cet objet peut faciliter la tâche du président de séance en matérialisant clairement la circulation de parole. On peut même décider d'une chaise de parole qui, comme à la tribune de l'Assemblée, soit le seul lieu où l'on puisse s'exprimer.

Écrit :

La question du jour est écrite au tableau. Ce statut de l'écrit permet une certaine permanence. Son utilisation est moins anodine qu'il n'y paraît. Le temps donné pour s'approprier la question et conduire une première réflexion n'est pas précisé.

Le cahier de débats peut résumer ce qui a été dit en se posant des questions telles que :

La thématique :

- De quoi parle-t-on ? Quel est le thème abordé ?
- Y revient-on ensuite ? Abandonne-t-on le sujet ?

Le rôle de l'enseignant : poser des questions ; rebondir sur une idée pour en prendre le contre-pied ; susciter des avis sur certaines définitions ; Intervenir pour une demande de précision ; placer un enfant devant une situation fictive pour obtenir une réaction plus intime et l'impliquer dans le débat ; réguler les dérives langagières ; Formuler sous forme de question la dernière problématique...

Grille d'observation d'un débat en classe

Date :

Thème du débat :

Observateur :

	NOMBRE DE PRISES DE PAROLE	Interrompt, dérange...	Apporte des informations, explique, argumente	Soulève un problème	Propose une solution	Demande des informations	Critique quelqu'un	Reprend le point de vue de quelqu'un	Lance un projet pour la classe